

## LA DETTE NEOLIBERALE : UN INSTRUMENT DU POUVOIR FINANCIER CAPITALISTE CONTRE LA DEMOCRATIE

**Extraits du livre de T. Brugvin « les mécanismes adémocratiques du pouvoir », 2010.**

La dette publique peut favoriser le développement économique et social. Mais actuellement, elle s'avère surtout un instrument de domination des peuples et des Etats, via le pouvoir des banques privées et des institutions financières internationales (FMI, Banque Mondiale...) dans la gouvernance économique et politique néolibérale. Les acteurs financiers s'appuient aussi sur les paradis fiscaux qui sont des accélérateurs de la gouvernance néolibérale et des délits politico-financiers. Mais la dette publique si elle exerce une pression plus forte actuellement sur les Etats des pays les plus industrialisés, s'avère depuis longtemps un instrument de domination des pays en développement.

### A-LE POUVOIR DES BANQUES DANS LA GOUVERNANCE ECONOMIQUE ET POLITIQUE

**A-1-L'interdiction aux banques centrales (publiques) de prêter aux Etats : le vol d'un bien public.** Actuellement, nous n'utilisons presque plus d'argent « fiduciaire », c'est-à-dire des billets et les pièces frappées par les Etats, mais de la monnaie scripturale matérialisée par les chèques et la monétique créée par les banques elles-mêmes. Maurice Allais, prix Nobel d'Économie, explique que « *fondamentalement, le mécanisme du crédit aboutit à une création de moyens de paiements ex nihilo [à partir de rien] (...). À chaque opération de crédit, il y a ainsi duplication monétaire. Au total, le mécanisme de crédit aboutit à une création de monnaie ex nihilo par de simples jeux d'écriture* »<sup>1</sup>. Ainsi, les banquiers privés s'enrichissent avec de l'argent qu'ils n'ont pas entièrement, mais l'emprunteur privé ou public (l'Etat), doit néanmoins rembourser. Pour être plus précis, les banques privées ne peuvent en fait créer qu'environ 8 à 9 fois plus d'argent qu'elles n'en disposent réellement. C'est-à-dire que lorsqu'une banque privée dispose de 1 million d'euros, elle détient le droit prêter 8,5 millions d'euros en les proposant en crédit. Maurice Allais déclare que « *dans son essence la création de monnaie ex nihilo actuelle par le système bancaire est identique (...) à la création de monnaie par des faux monnayeurs. Concrètement, elle aboutit aux mêmes résultats. La seule différence est que ceux qui en profitent sont différents* » (Allais, 1999 :110). C'est pourquoi l'industriel Henri Ford déclara : « *si les gens de cette nation comprenaient notre système bancaire et monétaire, je crois qu'il y aurait une révolution avant demain matin* ».

Si le président Pompidou n'avait pas supprimé en 1973 le droit régalién de l'Etat français d'émettre la monnaie, les contribuables français n'auraient pas à rembourser 40 à 50 milliards d'euros d'impôts chaque année<sup>2</sup>. Cet argent vient donc enrichir les banquiers et autres créanciers privés, alors que si le gouvernement français était en droit d'emprunter sans intérêt via sa Banque centrale publique, la dette publique serait rapidement remboursable.

C'est pourquoi, à la suite de la déclaration Thomas Jefferson, le président des Etats-Unis, M. Phillip A. Benson, Président de l'association American Bankers' Association, déclarait le 8 juin 1939, qu'« *il n'existe pas de moyens plus efficaces pour prendre le contrôle d'une nation que de diriger son système de crédit (monétaire)* ». William Lyon Mackenzie King, ex-premier ministre du Canada renchérissait : « *jusqu'à ce que le contrôle de l'émission de devises et de crédit soit restauré au gouvernement et reconnu comme sa responsabilité la plus flagrante et la plus sacrée, tout discours sur la souveraineté*

---

<sup>1</sup> ALLAIS Maurice, 1999, *La Crise mondiale d'aujourd'hui. Pour de profondes réformes des institutions financières et monétaires*, Ed. Clément Juglar, p 63.

<sup>2</sup> HOLBECQ André-Jacques, DERRUDER Philippe, 2008, *La dette publique, une affaire rentable A qui profite le système ?* Yves Michel, 157 p.

*du Parlement et la démocratie est vain et futile...Une fois qu'une nation abandonne le contrôle de ses crédits, il n'importe plus qui fait ses lois... L'usure, une fois aux commandes, coule n'importe quelle nation».*

Aux Etats-Unis, ce fait se manifeste de manière relativement analogue. De 1861 à 1913, l'Etat américain disposait du contrôle de l'émission et de la circulation d'une monnaie sans intérêts. Mais le président du pays, Woodrow Wilson, signa l'acte de la Réserve fédérale du 23 décembre 1913, le transformant en loi. Ainsi, la propriété et le pouvoir de décision et la capacité de création monétaire de la réserve fédérale (la Banque centrale) passait du Congrès des Etats-Unis, composé des élus du peuple, aux plus puissantes banques privées américaines. Selon Eric Samuelson, depuis novembre 1997, la Banque new-yorkaise de la Réserve fédérale détient la majorité des actions. Cette dernière est sous la propriété majoritaire de la Chase Manhattan Bank appartenant aux Rockefeller avec 32,35% des actions et de la Citibank à 20,51%. Ces deux banques privées contrôlent donc à elles seules la FED, qui est censée être un bien public aux Etats-Unis<sup>3</sup>.

Qu'est-ce qui a permis aux banquiers d'obtenir finalement le monopole complet du contrôle du crédit aux Etats-Unis? C'est l'ignorance de la population sur la question monétaire. A ce propos, en 1787 John Adams écrivait à Thomas Jefferson: «Toutes les perplexités, désordres et misères ne proviennent pas tant de défauts de la Constitution, du manque d'honneur ou de vertu, que d'une ignorance complète de la nature de la monnaie, du crédit et de la circulation»

Contre ce type de dérive, Maurice Allais estime que « *la création monétaire doit relever de l'État et de l'État seul. Toute création monétaire autre que la monnaie de base par la Banque centrale doit être rendue impossible, de manière que disparaissent les « faux droits» résultant actuellement de la création de monnaie bancaire* » (Allais, 1999 : 95). Selon A.-J. Holbecq : « *Toute la monnaie nécessaire au développement de l'économie doit être produite par la Banque centrale européenne (BCE) (...) et tous les intérêts de toute la monnaie créée dans le passé par les banques commerciales et par la BCE doit revenir aux États de la zone euro et donc à la population... C'est certainement plus de 350 milliards d'euros par an* » à l'échelon européen » (Holbecq, 2008).

## **A-2-LE POUVOIR HISTORIQUE DES BANQUES SUR L'ETAT FRANCAIS**

***Les banquiers privés placent leurs hommes au cœur des Etats et privatisent à nouveau la création monétaire.*** En Europe, on estime l'origine de la Banque moderne au 17<sup>e</sup> siècle avec la création des premières banques centrales. « Fondée le 13 février 1800, quelques semaines seulement après le coup d'Etat, la Banque de France, devient une société privée par actions dirigées par des régents ». Elle reçoit alors le monopole de l'émission de la monnaie de papier en 1803 (Marseille)<sup>4</sup>. Les 200 membres de son Assemblée générale avaient ainsi le pouvoir de désigner 15 membres du Conseil de régence de la Banque de France (Wolff, 1995)<sup>5</sup>.

Amchel Mayer Rothschild (1743-1812), dont la famille siégeait parmi les régents de la Banque de France et prospérait déjà depuis des dizaines d'années grâce à ses banques privées affirmait ainsi : « *donnez-moi le contrôle sur la monnaie d'une nation, et je n'aurai pas à me soucier de ceux qui font ses lois* ». Thomas Jefferson, le troisième président des Etats-Unis, déclara aussi à ce propos : « *Je crois sincèrement que des institutions bancaires sont plus dangereuses pour nos privilèges que des armées institutionnelles. Déjà ils ont élevé au sommet une riche aristocratie qui a défié le Gouvernement. Le pouvoir d'émission devrait être pris aux banques et redonné au peuple à qui il appartient* »<sup>6</sup>.

---

<sup>3</sup> CARMACK Patrick S. J. , *The Money Masters: How International Bankers Gained Control of America*, 2007.

<sup>4</sup> MARSEILLE Jacques, Novembre 2004, « Napoléon, ses batailles économiques », *L'Expansion* Numéro 691.

<sup>5</sup> WOLFF Jacques, septembre-octobre 1995, «La belle époque du capitalisme », *Historia*, numéro spécial n°37.

<sup>6</sup> JEFFERSON Thomas, "Thomas Jefferson à John Taylor, Monticello, 28 Mai 1816", in Ford, Paul Leicester, *Les écrits de Thomas Jefferson*. New York: GP Putnam's Sons, 1892-99, 10 vols.

George Pompidou, avant d'être président de la République était un banquier, de 1945 à son élection comme président de la République en 1969. Pompidou exercera des fonctions au sein du gouvernement français tout en continuant durant plusieurs périodes à travailler au service de la banque Rothschild 1954 à 1958 et de 1959 à 1962. Le 8 janvier 1959 il devient Directeur général de la Banque Rothschild. Pourtant, il sera néanmoins nommé en mars 1959 au Conseil constitutionnel où il siégera jusqu'en 1962. On observe donc à nouveau un grave manque d'indépendance entre les intérêts de l'Etat français et ceux des intérêts privés des banques. Puis la banque de France a été nationalisée en 1945 par le Général de Gaulle, donc durant cette période l'Etat retrouve le contrôle sur le crédit et sur la monnaie. Mais le président Pompidou, l'homme des banquiers de l'époque, ne l'entend pas de cette oreille. L'article 25 de la loi du 3 janvier 1973, de Pompidou et Giscard d'Estaing, "*interdit au Trésor public d'être présentateur de ses propres effets à l'escompte de la Banque de France*". L'Etat français bascule donc à nouveau sous l'emprise financière directe des banquiers privés.

**Auparavant « 200 familles » les plus riches tenaient les finances de la France.** Revenons, à présent, un peu en arrière, pendant l'entre-deux-guerres, afin de comprendre comment l'emprise des industriels et des banquiers s'exerçait déjà sur l'Etat français. A cette époque, le terme les « deux cents familles » désignait les deux cents plus gros actionnaires (sur près de 40.000) de la Banque de France. Édouard Daladier, président du Conseil, lors du Congrès radical de Nantes en 1934 déclarait que « *deux cents familles sont maîtresses de l'économie française et, en fait, de la politique française (...)* Les deux cents familles placent au pouvoir leurs délégués. Elles interviennent sur l'opinion publique, car elles contrôlent la presse» (Daladier, 1934).

Dans les années 1920-1930, ce sont alors "les 200 familles" qui gouvernaient dans les faits, qui mettaient une politique extérieure au service d'une politique intérieure consacrée à la guerre des salaires. Parmi les plus riches on comptait déjà la famille Seillière (32 millions). C'est le « *comité des forges (acier) et des houillères qui disposaient de la plus grande influence avec la Famille De Wendel en premier lieu, mais aussi les Schneider, les Rothschild...(Ernest Antoine Seillières et Françoise de Panafieu sont descendants des « De Wendel »* » (Sédillot, 1989)<sup>7</sup>. Le comité des forges est l'ancêtre de l'UIMM (Union des métiers et industries de la métallurgie), qui est actuellement l'un des organes patronaux les plus puissants<sup>8</sup>.

## **B-LA DETTE PUBLIQUE : UN POUVOIR LEGAL DES FINANCIERS SUR LES ETATS <sup>9</sup>**

**Les politiques d'austérité néolibérales favorisent les rentiers et les spéculateurs.** Attac France explique que « tout comme l'accroissement de la dette ne date pas de la crise, les politiques actuelles d'austérité et de rigueur, certes aggravées, s'inscrivent dans une certaine continuité. Il suffit pour s'en convaincre d'examiner les grandes orientations de politique économique (GOPE dans la novlangue européenne) adoptées à l'échelle européenne par les gouvernements européens depuis deux décennies. La Stratégie de Lisbonne (2000-2010) adoptée à l'échelle européenne invitait les États membres, au nom de la « lutte contre l'inflation », à mettre en place une politique active de « modération salariale ». Désignées comme la principale cause de l'endettement public, les dépenses publiques devaient elles aussi être réduites. En d'autres termes, il s'agissait de « modérer » les salaires, de sabrer les budgets publics et la protection sociale. Le traité de Maastricht et le Pacte de stabilité prescrivent explicitement aux États de lutter contre l'inflation et l'endettement. De telles politiques néolibérales, entreprises depuis des décennies, ne sont pas pour autant l'apanage de l'Union européenne. Les G8 et G20, FMI, Banque mondiale, OMC ont fait de la rigueur budgétaire et du libre-

---

<sup>7</sup> SEDILLO Georges, 1989, *Histoire morale et immorale de la monnaie*, Ed. Bordas culture, Paris.

<sup>8</sup> L'UIMM a eu à affaire à la justice en décembre 2007, à travers l'ouverture d'une information judiciaire et la mise en examen de son ancien président, Denis Gautier-Sauvagnac, pour abus de confiance. La caisse noire, créée au sein de l'UIMM depuis des générations servait notamment à corrompre certains acteurs clés.

<sup>9</sup> Cette partie du texte date de 2011.

échange leur fonds de commerce dans le monde. Les politiques d'austérité consistent à réduire les dépenses publiques sociales (pour garantir le remboursement prioritaire de la dette et de ses intérêts aux banques et fonds spéculatifs), à réduire les salaires ( pas ceux du patronat) ». Les marchés financiers sont placés aux commandes des politiques étatiques. « En interdisant à la BCE de financer les déficits publics, l'orthodoxie de la politique monétaire européenne définie dans le traité de Maastricht (1992) a conduit les États et l'UE dans la main des marchés financiers. Non seulement elle permet aux marchés financiers de prélever des intérêts importants sur les budgets publics au titre du service de la dette, mais cela a aussi laissé libre cours à la spéculation financière, et à un chantage de nature politique sur la gestion des budgets : « qui paye décide... ». C'est pour « rassurer » leurs créanciers (et conserver la note AAA attribuée par les agences de notation) que les États ont imposé l'hyper-austérité dans toute l'Europe, à commencer par la Grèce en 2010 »<sup>10</sup>.

**Une dette publique excessive est un instrument d'enrichissement des plus riches.** « Outre la fiscalité, la privatisation de la création monétaire s'est avérée être une cause importante d'endettement : depuis 1973, suite à une réforme de la Banque de France, l'État est obligé d'emprunter sur les marchés financiers... à des taux incertains. « L'accroissement de la dette est notamment lié à une baisse des recettes de l'État. Cela est notamment dû aux cadeaux fiscaux faits aux entreprises et aux ménages les plus riches, depuis environ un quart de siècle (...) », explique l'association Attac. « Ces mesures ont mis à sec les finances publiques »<sup>11</sup>.

**La dette publique est une opportunité pour les rentiers.** L'accroissement de la dette publique en France bénéficie aussi aux actionnaires, aux rentiers (que Keynes qualifiait de parasites) parce qu'ils s'enrichissent grâce à la production concrète des autres acteurs (industrie, agriculture, ouvriers...) et cela simplement parce qu'ils disposent de biens financiers.

« Mais ce n'est pas tout » poursuit Alain Bihl. « En ne versant pas leur dû, en travaillant à creuser ainsi la dette publique, les mêmes s'enrichissent souvent une deuxième fois. Car, en contribuant ainsi à créer un déficit public et à creuser, année après année, la dette publique, ils se mettent aussi en position de se rendre créanciers de l'Etat par l'intermédiaire des banques, des compagnies d'assurance, des fonds de placement, etc., qui centralisent leur épargne et qui la placent en titres de la dette publique. Si bien que la dette publique est ce merveilleux mécanisme qui permet de convertir des impôts qu'on ne paie pas et des cotisations sociales qu'on ne verse pas en un capital financier qui rapporte intérêt »<sup>12</sup>. Selon l'Insee, « ce sont ainsi 54,6 Mds Euros d'intérêts que les administrations publiques auront versés à leurs créanciers en 2008, soit en gros l'équivalent de l'impôt sur le revenu perçu cette année-là. Grâce à ce merveilleux mécanisme contre-redistributif qu'est la dette publique, l'intégralité de l'impôt sur le revenu des Français est passée dans la poche des créanciers des administrations publiques (...). Mais le creusement de la dette publique résulte aussi de l'incapacité des gouvernants à contenir les dépenses publiques (...), notamment parce qu'il serait politiquement difficile voire dangereux de déclarer par exemple que l'on va purement et simplement supprimer l'école publique et l'hôpital public pour les remplacer par des écoles et des cliniques privées ou encore que l'on va abolir l'assurance-maladie ou l'assurance vieillesse. La manœuvre consiste depuis des lustres à asphyxier financièrement les administrations publiques pour justifier d'ores et déjà la dégradation des prestations qu'elles assurent au public (moins d'instituteurs dans les classes, moins de services, de médecins et d'infirmiers ou d'infirmières dans les hôpitaux, déremboursement en rafale de médicaments, baisse programmée des pensions de retraite, etc.), jusqu'au moment où la dette publique sera telle que, sous la menace de la faillite générale de l'Etat et des organes de protection sociale, on pourra imposer les privatisations intégrales tant souhaitées. Tout en continuant à enrichir les plus

<sup>10</sup> ATTAC FRANCE, L'Union européenne à genoux devant les marchés, 4 pages, mars 2011.

<sup>11</sup> ATTAC FRANCE, Ibid.

<sup>12</sup> BIHR Alain, *La novlangue néolibérale*, Page deux, Lausanne, 2007.

riches, la dette publique sert ainsi à appauvrir progressivement les plus pauvres, ceux qui sont précisément les plus dépendants de l'accès aux équipements collectifs et services publics comme de la redistribution des revenus qui s'opère par leur biais, jusqu'à finir par les ruiner. Si l'on veut mettre fin à une pareille dérive catastrophique - car c'est là la seule et véritable catastrophe que représente la dette publique -, deux revendications et objectifs s'imposent. D'une part, la récusation pure et simple de la dette publique qui ne fera que corriger l'iniquité qui a prévalu au cours des décennies précédentes dans la répartition de la charge des dépenses publiques entre les différentes catégories de la population. D'autre part, une augmentation substantielle des prélèvements obligatoires frappant le capital ainsi que le revenu et le patrimoine des ménages riches et aisés, doublée d'une politique de remise à niveau et de développement des équipements et des services publics, le tout sous le contrôle de leurs salariés et de leurs usagers »<sup>13</sup>.

Enfin, la solution keynésienne préconise d'utiliser le pouvoir de création monétaire public, en relançant l'économie, grâce à des emprunts publics des pouvoirs publics auprès des banques publiques. Cette dette publique ainsi créée est ensuite rapidement remboursée avec intérêt à ces mêmes banques publiques. Or ces dernières appartiennent au peuple de ce pays donc leurs bénéfices sont utilisés pour ceux-ci et non au profit des actionnaires, banquiers privés ou autres rentiers. Les décroissants reprennent cette approche, mais ils orientent les investissements financiers dans des activités de croissance sociale, sanitaire, culturelle et écologique, n'accroissant pas l'empreinte écologique par individu et ne puisant pas dans les ressources non renouvelables.

## **C-LES BANQUES DES PARADIS FISCAUX, ACCELERATEURS DE LA GOUVERNANCE NEOLIBERALE ET DES DELITS POLITICO-FINANCIERS**

***Dans le système capitaliste les travailleurs sont exploités comme le montre les inégalités de salaire.*** Les revenus des PDG des entreprises et des banques révèlent l'abîme qui les sépare d'un smicard. En particulier, dans les PED, par exemple à Tirupur en Inde, 75% des travailleurs ne parviennent pas à assurer leurs besoins minimums en travaillant 8H/jour pour 30 roupies, soit 0,7 Euros. Ils acceptent donc de travailler jusqu'à 16H/jour parfois (Roy, 1999)<sup>14</sup>.

«En 2007, la moyenne des revenus des grands patrons du CAC 40 s'élève à 2,26 millions d'euros, soit 188 333 euros/mois, soit 188 fois le SMIC net, ou bien 147 années de Smic brut. Mais c'est sans compter les attributions de *stock-options* et d'actions gratuites (*Les Echos*, 2007). En effet, si on prend en compte ces apports, en 2007, le lauréat des patrons français en 2007 est Jean-Philippe Thierry, le PDG du Groupe AGF Allianz avec un revenu de 23, 2 millions €. Ce qui correspond à "seulement" 0,8 millions d'euros de salaire fixe et 1,6 millions d'euros de salaire variable, mais 20,8 millions d'euros de plus-values sur *stock-options*. (*Capital*, 11/ 2008). Ce qui lui procure un revenu lié à son travail de 1,93 Millions d'euros mensuel, soit près de 2000 fois le SMIC! Donald Trump en 2007, qui est entrepreneur américain dans l'immobilier à touché un revenu de 32 000 000 \$, soit 2 666 666 \$ (1 926 000 €/mois), donc 1926 fois le SMIC en France (*Forbes* juin 2007). En 2000 on estimait déjà que le salaire moyen des 17 PDG français s'élevaient à 498 fois le SMIC, et à 554 fois le SMIC pour les patrons du CAC 40 en 2001 selon le Monde (*Le Monde*, 29/11/2002).

Jean Marie Messier a reçu un salaire annuel de 5,6 millions d'Euros en 2002. (*Le Monde*, 4/4/2003). Selon l'étude de l'Insee de 2006, le PDG de l'Oréal avait une rémunération de 26,38 millions euros, Bernard Arnaud PDG de LVMH, 12, 98 millions euros en 2005 (Evin, 2006).<sup>15</sup> En 2008 Bernard Arnaud Bernard Arnault PDG, il a connu une petite baisse, car ses revenus (et non pas son salaire) s'élevaient à 3 900 000 €/an, soit 325000 €/mois, donc 325 fois le SMIC... (*Challenges*, 04/2009).

<sup>13</sup> BIHR Alain, *Que cache la croissance dette publique ?*, CATDM, Déc. 2009

<sup>14</sup> ROY Sam, 1999.

<sup>15</sup> EVIN Guillaume, 13/12/2006, *Un patron de Cac gagne 100 fois plus qu'un patron de PME*, L'expansion.

Comme nous pouvons l'observer avec le PDG d'AGF Allianz, si on compte le seul salaire, l'écart semble presque fondre comme par illusion. Par exemple « le PDG de Danone, Franck Riboud, a reçu avec un salaire (rémunérations fixe et variable, hors stock-options) de 4,279 millions d'euros en 2008 » selon le magazine Challenges (09/04/2009), soit 356 583 E/mois soit "seulement" 35 fois le SMIC et figure parmi les premiers salaires des patrons français<sup>16</sup>.

**Les inégalités du patrimoine et de ces revenus renforcent encore les inégalités.** Les partisans des inégalités de salaires, avancent généralement l'argument du mérite. Or, en France par exemple, les 100 familles les plus riches disposent de revenus provenant à 79% des valeurs mobilières et seulement à 11% de leurs revenus d'activités ou pensions, soit 231 440 E/ an, soit 19286 E/mois (Pinçon, 2002)<sup>17</sup>. Par conséquent, ce n'est pas leur mérite personnel, leur compétence soit disant exceptionnelle, qui leur permet d'être si riche, mais d'abord leur propriété et leurs richesses acquises généralement par héritage.

**Les banques et les propriétaires des grandes banques (Rockefeller, Rothschild, Morgan, City Group, Goldman Sachs<sup>18</sup>...) représentent l'un des pivots du pouvoir mondial.** D'une part parce que ces propriétaires disposent de sommes énormes. Le magazine Forbes décomptait 1125 milliardaires en 2008 (Kroll, 2008)<sup>19</sup>. Au classement Forbes de 2005, Bill Gates était l'homme le plus riche du monde avec 46,5 Mds \$ et Warren Buffet 44 Mds \$. La fortune des plus grandes banques dépassent largement celles des plus riches individus, puisque la fortune de City Group était de dix fois supérieure à celle de Bill Gates et celle de la Bank of America l'était de seize fois. On trouvait au classement Forbes 2005, cinq banques, dont Citigroup (484,10 Mds \$ d'actifs), Bank of America (776,42 Mds \$ d'actifs), puis HSBC, ING Group et UBS. Ceci leur permet d'acheter potentiellement absolument tout ce qui peut servir leur objectif de puissance: entreprises, médias, biens divers et ce jusqu'à corrompre si besoin est les dirigeants politiques, qui sont susceptibles de se laisser soudoyer.

« Trois jeunes chercheurs de l'Institut fédéral de technologie de Zurich ont mis en lumière les interconnexions financières complexes entre ces « entités » économiques : part du capital détenu, y compris dans les filiales ou les holdings, prise de participation croisée, participation indirecte au capital... Résultat : 80 % de la valeur de l'ensemble des 43.000 multinationales étudiées est contrôlé par 737 « entités » (soit 1,7%) : des banques, des compagnies d'assurances ou des grands groupes industriels. Le monopole de la possession du capital ne s'arrête pas là. « Par un réseau complexe de prises de participation », 147 multinationales, tout en se contrôlant elles-mêmes entre elles, possèdent 40 % de la valeur économique et financière de toutes les multinationales du monde entier »<sup>20</sup>.

**Les paradis fiscaux favorisent les flux financiers illégaux et massifs.** Les paradis fiscaux et les chambres de compensation (Clearstream) sont un instrument majeur de la corruption politique et de la spoliation économique des citoyens. Les estimations concernant l'importance des capitaux licites ou illicites drainés par les paradis fiscaux sont assez difficiles à établir. On estimait, en 2000, que les capitaux, détenus hors frontières, s'élevaient à plus de 5000 milliards de dollars, soit 54% des capitaux

---

<sup>16</sup> Salaires des grands patrons en 2008 et 2007 <http://referentiel.nouvelobs.com/file/663922.pdf>

<sup>17</sup> PINCON Michel, CHARLOT Monique, février 2002, Les cents familles, Alternatives économiques, n°200, Paris.

<sup>18</sup> Sur les pratiques légales et illégales des banquiers et des spéculateurs, lire l'article fort instructif sur le cas Goldman Sachs dans le dérèglement de la finance mondiale des années 30 à 2009. Ils nous montrent comment les banques les plus puissantes se jouent des crises, y contribuent et s'enrichissent ainsi aux dépens de la société. TAIBBI Matt, *La grande machine à bulles américaine*, Rolling Stone – juillet 2009, <http://qc.novopress.info/5887/goldman-sachs-%E2%80%94-la-grande-machine-a-bulles/>

<sup>19</sup> KROLL Luisa, 3/05/2008, *The world's billionaires*, Forbes, USA.

<sup>20</sup> VITALI Stefania, GLATTFELDER James B., BATTISTON Stefano, *The network of global corporate control*, Cornel University Library, 2011.

mondiaux (EAEF, 2001)<sup>21</sup>. Le FMI estimait, en 2003, que 50% des flux de capitaux passaient dans les places off-shore, que circulaient dans le monde entre 600 et 1500 milliards/an d'argents sales, que le blanchiment représente 5% du PIB mondial. Selon l'office des Nations Unies pour le contrôle des drogues et la prévention du crime, en 1999, 50% des 4800 Mds de francs annuels dégagés par l'ensemble des activités criminelles du monde (trafics de drogue, prostitution, fausse monnaie...) seraient blanchis dans les paradis fiscaux (ODCCP, 2000)<sup>22</sup>.

Pour la France, le conseil scientifique d'Attac France mentionnait qu'en 1999, 350 milliards de dollars étaient blanchis pour être réinvestis dans l'économie légale. Il évaluait ainsi un manque à gagner pour les caisses des Etats de plus de 300 milliards d'euros auxquels s'ajoutent la fraude et l'évasion fiscale. Ces dernières représentaient, en 2003, environ 50 milliards d'euros pour la France, c'est-à-dire 17% du budget de l'Etat soit l'équivalent du déficit budgétaire (Attac, 2004)<sup>23</sup>. Pour les PED, l'évasion fiscale conduit à un manque à gagner dans les recettes fiscales de 50 milliards de dollars. L'équivalent de l'APD annuelle de l'ensemble des pays de l'OCDE. La quasi-totalité des grandes banques et entreprises européennes ou américaines a ouvert des succursales dans des paradis fiscaux. C'est par exemple le cas de la BNP Paribas, présente aux Bahamas et aux îles Caïman, idem pour le Crédit Agricole, la CIC, le Crédit Lyonnais, Natexis Banque Populaire, la Société Générale, etc. Total réalise la plus grande partie de ses bénéfices dans des filiales enregistrées aux îles Bermudes et autres territoires off shore, etc. (Foutoyet, 2005).

Contrairement aux idées reçues, les paradis fiscaux ne sont donc pas un « sous système » à la marge de la machine économique : ils en sont l'un des rouages. En effet, on estime que plus de la moitié des transactions financières internationales transite par les paradis fiscaux. Les paradis fiscaux facilitent donc :

- l'évasion fiscale, la limitation du système fiscal,
- le blanchiment de l'argent sale,
- les opérations occultes,
- le secret bancaire,
- l'immunité judiciaire, l'absence de coopération judiciaire internationale sous la responsabilité et l'accord du G8,
- C'est un accélérateur de la criminalité grâce au blanchiment de l'argent lié au trafic de drogue, à la prostitution, à la fabrication de fausse monnaie, au racket...).

**Les paradis fiscaux renforcent les détournements et le blanchiment par les banques.** En 1991, le scandale international de la BCCI (Bank of Credit and Commerce International) qui conduisit à sa fermeture par la justice, a montré la liaison pouvant exister entre le trafic de drogue, le terrorisme, la haute finance et les services spéciaux. Enregistrée au Luxembourg, la BCCI recueillait pêle-mêle les comptes d'Abou Nidal, de Saddam Hussein, du général Noriega, des services de la CIA et des sociétés liées au trafic international de la drogue, du marchand Kashoggi, entre mille autres places de même nature. Des connexions apparaissent entre Ben Laden (héritier multimillionnaire d'une grande famille saoudienne) et la BCCI. Ces pratiques litigieuses ont creusé un passif de 13 milliards de dollars (Verschave, 2003).

Les banques sont au cœur du pouvoir financier, ce sont les lieux de dépôt de l'argent et le lieu de transit des flux financiers qui sont l'énergie, le sang du système. Le blanchiment d'argent sale passait autrefois par les banques des pays développés notamment, à présent cet argent transite plutôt préalablement par les banques des paradis fiscaux (Andorre, Caïmans, Luxembourg, Jersey...) ou encore au sein de Clearstream (la banque des banques) comme le soutient Denis Robert (2001). De

---

<sup>21</sup> EAEF, Collectif Editions Associations d'économie financière, *Le rapport moral sur l'argent dans le monde*, Paris, 2001.

<sup>22</sup> ODCCP, 2000, OFFICE FOR DRUG CONTROL AND CRIME PREVENTION, *Annual Report*, United Nations, Geneva.

<sup>23</sup> ATTAC FRANCE, 2004: *paradis fiscal enfer social, Mille et une nuits*, Bayard.

plus, quasiment toutes les grandes banques disposent de comptes dans les paradis fiscaux (Foutoyet, 2005)<sup>24</sup>. Ainsi, certaines, telle la FIBA d'Elf ont blanchi de l'argent, ou participé à l'évasion fiscale (Verschave, 2001 : 73). Mais, au cœur même de Londres, la City qui accueille les plus grandes banques britanniques a des pratiques analogues aux banques des paradis fiscaux.

Une fois encore l'entreprise Total est mouillée dans une affaire de corruption. Le 7 novembre 2007, la 11e chambre correctionnelle de Paris jugé pour corruption un Dan Etete, l'ex-ministre du pétrole nigérian. Il a été poursuivi pour blanchiment aggravé, c'est-à-dire qu'il a détourné plus de 100 millions de dollars entre 1995 et 1998. L'histoire de Dan Ete est emblématique, elle illustre un mécanisme classique de la gouvernance illégale entre les Etats et les entreprises transnationales (transnationales). Pour obtenir un marché, une transnationales verse une commission à un ou plusieurs élus. Celui-ci ouvre plusieurs comptes bancaires dans des banques et des paradis fiscaux pour y placer cet argent sale. Ainsi, Dan Ete ouvre deux principaux comptes « à la banque Edouard Constant à Genève et à la Bank Hoffman AG à Zurich (...). Dan Ete crée un réseau de sociétés offshore (...) aux Iles Vierges britanniques. A Gibraltar, il peut compter sur d'autres relais bancaires, dont ceux offerts par le très efficace réseau du Crédit agricole Indosuez. La BNP SA (Suisse) de Genève, la Clariden Bank de Zurich et l'UBS à Londres font aussi partie de ce schéma de blanchiment. L'écran de Gibraltar s'exilera ensuite au Liban, lorsque la législation anti-blanchiment devient trop répressive » (Servenay, 2007)<sup>25</sup>.

Les banques suisses, luxembourgeoises, notamment, avec les paradis fiscaux, renforcent les dérives du capitalisme illégal et la corruption, en blanchissant de l'argent sale, notamment grâce à la culture du secret, au refus de faire la transparence sur l'ensemble des comptes présents et des virements qui s'y déroulent.

Denis Robert (2001) a mis à jour l'une des techniques de blanchiment, dans son ouvrage *Révélation*, en analysant le fonctionnement des banques Clearstream et Euroclear. Or, les médias se limitent à évoquer « l'affaire Clearstream », c'est-à-dire l'intrigue Villepin-Sarkozy, en n'évoquant quasiment jamais le véritable dossier Clearstream. Cette dernière, est une chambre de compensation, c'est-à-dire qu'elle assure la sécurisation des paiements d'un marché entre banques en réduisant les risques de liquidité. Denis Robert, affirme que Clearstream grâce à ce « mécanisme de compensation », fait ainsi disparaître certaines transactions douteuses. Il estime que les chambres de compensation, parce qu'elles sont au cœur de la finance mondiale, blanchissent des sommes largement plus importantes que ne le font les paradis fiscaux. Par conséquent, elles sont encore plus puissantes et dangereuses pour le maintien de l'Etat de droit dans l'économie mondiale. Par exemple, Denis Robert, affirme que la BGPI, filiale du Crédit Agricole Indosuez, possède elle aussi un compte S0418, chez Clearstream (Robert, 2007)<sup>26</sup>. La BGPI, à "oublié" « de faire une déclaration de soupçon auprès de Tracfin. Or, entre juillet 1999 et mai 2000, la BGPI a mis à disposition de Dan Etete, son client nigérian... 40 millions de francs » qui a ensuite été condamné par la justice en 2007 (Servenay, 2007).

**Créer des sociétés écrans dans des paradis fiscaux et judiciaires permet d'échapper aux pouvoirs publics.** Les sociétés-écrans sont des instruments utilisés contre la transparence démocratique. Une société-écran est une pseudo-entreprise qui cache son véritable propriétaire par l'utilisation de prête-noms. Elle est très utilisée pour la fraude fiscale. Selon l'office des Nations Unies

---

<sup>24</sup> FOUTOYET Samuel, 2005, *Pour en finir avec les paradis fiscaux et judiciaires*, Survie.

<sup>25</sup> SERVENAY David Un ex-ministre nigérian du Pétrole condamné en France, Rue89, 22/11/2007, <http://www.rue89.com/2007/11/22/un-ex-ministre-nigerian-du-petrole-condamne-en-france>.

<sup>26</sup> ROBERT Denis, 2007, *Clearstream-Nigeria : même combat*, <http://ladominationdumonde.blogspot.com/2007/11/clearstream-nigeria-mme-combat.html>



pour le contrôle des drogues et la prévention du crime, les paradis fiscaux abriteraient quelque trois millions de sociétés-écrans (ODCCP, 2000)<sup>27</sup>.

Le scandale Parmalat « illustre l'utilisation des places off shore et l'importance des fraudes qu'elles permettent. Parmalat est une entreprise familiale de Parme centrée sur la commercialisation du lait. A partir de 1998, il y eut empiement de sociétés off shore destiné à organiser un système à grande opacité dissimulant les fragilités financières croissantes du groupe et les abus de biens sociaux des dirigeants : 137 filiales, dont une vingtaine de filiales financières domiciliées aux "les Caïmans à l'Île de Man, au Luxembourg, aux Antilles néerlandaises. Les défaillances apparaissent entre défaillances et détournements sont de l'ordre de 10 à 18 milliards de dollars»<sup>28</sup>.

**Les banques classiques sont les canaux de transmission de l'argent illégal et mafieux.** Elles sont donc des rouages centraux des affaires mafieuses, tel que l'Angolagate et le Kremlingate. L'Angolagate est le plus grand procès de trafic d'armes sur fonds d'enjeu pétroliers de la fin du XXe siècle. Il s'agit en fait de l'histoire de la privatisation de la guerre en Angola et de l'organisation du pillage des biens publics de l'Etat. Les condamnations de Charles Pasqua, de Pierre Falcone, Arcadi Gaydamak notamment, sont tombées le 27 octobre 2009. Ce procès dévoile la réalité d'une partie non négligeable du pouvoir non démocratique et illégal exercé par nos élites. La collusion entre ces élites économiques et politiques (français, russe, américains...) vise à servir leurs intérêts au détriment de leur peuple. On compte parmi les inculpés les plus connus: Falcone, Pasqua, Attali, JC Mitterrand... et des élites angolaises.

L'Angola est l'Arabie Saoudite de demain, car ce pays offre, déjà aujourd'hui, 5 milliards de revenus pétroliers. Il compte 12 millions d'habitants, 40 % d'entre eux vivent sous le seuil de pauvreté absolue, 62 % n'ont pas accès à l'eau potable, l'espérance de vie est de 41 ans, il y a 8 médecins pour 100 000 habitants et 1 400 décès pour 100 000 accouchements et un taux de chômage de 80% (PNUD 2008)<sup>29</sup>.

En 1975, suite à l'indépendance accordée par le Portugal, débute une guerre civile. En 1994, un nouveau protocole de paix est signé à Lusaka, la capitale zambienne. Cette guerre civile aura débuté en 1975, se terminera 27 ans plus tard, en 4 avril 2002 et aura fait 500 000 morts, après que Jonas Savimbi, dirigeant de l'UNITA et principal opposant de Dos Santos ait été abattu.

La durée de cette guerre s'explique, par la fourniture très importante d'armements par certaines grandes puissances, via Falcone et Gaydamak notamment. Parmi ces ventes, on compte un arsenal de mort impressionnants, 420 chars, 150. 000 obus, 12 hélicoptères, six navires de guerre recensés par les enquêteurs, 170. 000 mines, antipersonnelles, 650.000 détonateurs (AFP, 27/10/2009).

L'Angola – à travers les contrats de l'entreprise publique Simportex (anciennement Ematec), qui impliquent le sommet de ses structures gouvernementales, financières et militaires – a payé à l'entrepreneur franco-russe Arkadi Gaydamak 135 millions de dollars en plus de ce qu'il devait recevoir pour une livraison de matériel militaire, fin 1996. L'affaire a été bouclée par un ensemble d'institutions bancaires presque toutes européennes (France, Suisse, Allemagne, Autriche...) sous le leadership de la banque Paribas – une des banques que Luanda a utilisées de façon de plus en plus fréquente pour ses transactions et emprunts ces dernières années. La Banque of New York sert aussi beaucoup pour ces transactions (Verschave, 2001 : 129-132). Deux dirigeants de la Banque Paribas ont été inculpés en France, pour ces transactions illégales durant le procès de l'Angolagate en 2008.

---

<sup>27</sup> ODCCP, 2000, OFFICE FOR DRUG CONTROL AND CRIME PREVENTION, *Annual Report*, United Nations, Geneva.

<sup>28</sup> FOUTOYET Samuel, *Que fait la France en Afrique*, Renseignements généraux, octobre 2006.

<sup>29</sup> PNUD 2008, *Rapport sur le développement humain*, PNUD, Genève.

Le paiement des 135 millions de dollars à Gaidamak avait été effectué à travers un compte ouvert par la Sonangol à la Bank of New York – institution suspectée de relation avec le blanchiment d'argent qui attire l'attention de l'enquête internationale sur le scandale du "Kremlingate"» (Mendes, 2000). Il s'avère que tous les comptes concernés par le scandale du Kremlingate ont été ouverts dans cinq banques new-yorkaises. Les enquêteurs pensent que l'entreprise Menatep fut le "point d'origine principal de l'argent blanchi" (Rousselot, 31/08/1999)<sup>30</sup>. « Menatep aurait continué à fonctionner en sous-main en 1998 et transféré des fonds suspects [...] vers des compagnies offshore basées sur des territoires aussi lointains que les îles Vierges » (Rousselot, 31/08/1999)<sup>31</sup>. Alors que Menatep est officiellement en faillite depuis 1998, Ernest Backes a trouvé dans le répertoire 2000 de la société internationale de compensation Clearstream un compte non publié n° 81738 au nom de Menatep, client « non référencé ». Sa partenaire en blanchiment (15 milliards de dollars dans la seule année 1998), la Bank of New York, possède de nombreux comptes non publiés dans la nébuleuse société de compensation financière Clearstream (Robert, 2001 : 216)<sup>32</sup>.

**Les paradis fiscaux permettent d'échapper aux droits sociaux et à la justice.** Les pavillons de complaisance, tels l'Erika ou le Prestige, qui sont tristement célèbres à cause des marées noires désastreuses qu'ils ont créées, ne représentaient que 5 % de la flotte mondiale à la fin de la Seconde Guerre Mondiale, 14 % des pavillons au début des années 1960, mais plus de 60 % aujourd'hui. Les principaux pays à pavillon de complaisance sont le Panama, le Liberia, les Bahamas, Malte, Chypre. L'avantage du pavillon de complaisance pour le propriétaire d'un bateau sont les droits d'enregistrement peu élevés, pas ou peu d'impôts, très peu ou pas de contrôles, la liberté d'employés des marins peu payés, socialement peu ou pas protégés (et donc rarement syndiqués). C'est le cas du pétrolier le Prestige qui s'échoue au large des côtes de la Galice. Son propriétaire : une société enregistrée au Liberia dont l'affréteur est basé en Suisse. Il en est de même de l'Erika. Sa marchandise appartenait à Total, il était affrété par une société helvético-panaméenne. Il est sous la propriété d'une entreprise quasi-fictive (Tevere Shipping) enregistré à Malte, dissimulant deux armateurs napolitains agissant à travers une société grecque! Ces montages complexes permettent de dissimuler l'identité du propriétaire du navire ou de l'armateur et les prémunissent d'éventuelles sanctions de la justice<sup>33</sup>.

**Les délits d'initiés sont parfois au service d'opérations spéculatives sur la dette publique.** Dans les années 90, la Fiba, la banque d'Elf (fermée suite au procès Elf) a racheté au rabais les créances du Congo détenues par les banques étrangères, afin de se les faire rembourser par la Caisse congolaise d'amortissement. Après avoir récupéré ces dettes gagées sur pétrole, elle empoche le rabais, une décote de 90, à 95% !<sup>34</sup>. Grâce à ses appuis au sein de l'Etat Congolais et à "la complicité de toutes les parties prenantes, sur le dos des finances publiques", Elf savait qu'elle pourrait se faire rembourser (Verschave, 2001 : 43).

**Le rachat des dettes publiques est un marché profitable au détriment des peuples.** Ainsi, fin 1996, quand le financier Arkady Gaydamak propose de racheter la dette angolaise vis-à-vis de la Russie pour 15 % de sa valeur (900 millions de dollars sur 6 milliards), une bonne action qui rapporterait plus de 100 millions \$ à ses auteurs » (Verschave, 2001 : 159) si l'on s'en tient aux chiffres de Rosa Mendes (2000), 84 % du remboursement de la dette de l'Angola envers la Russie se sont

---

<sup>30</sup> ROUSSELOT Fabrice, *L'écheveau qui vaudrait 15 milliards*, Libération, 31/08/1999.

<sup>31</sup> ROUSSELOT Fabrice, *Le clan, le parrain, et les 15 milliards de dollars*, Libération, 27/08/1999.

<sup>32</sup> ROBERT Denis, *Révélation*, Les arènes, 2001.

<sup>33</sup> LILLE François, *Pourquoi l'Erick a-t-il coulé ? Les pavillons de complaisance*, Ed. L'esprit frappeur, 2000.

<sup>34</sup> LDC, 2.10.1997, "Congo, Le nerf de la guerre".

évaporés ! Ainsi le milliard de dollars déjà remboursé ne se retrouve pas, pour la plus grande part, dans les caisses de Moscou. (Verschave, 2001 : 171).

Selon les enquêtes de la justice suisse, « ce versement a profité à une mystérieuse société offshore [...] dont Gaydamak, Falcone et leurs amis sont les principaux opérateurs (Beau, 14/03/2001)<sup>35</sup> ». C'est en partie, pour cette raison, que l'Angola n'était plus en mesure de rembourser sa dette. Mais les dirigeants de l'entreprise, Glencore semblent opérer avec le même type de procédé (Verschave, 2001 : 174). Pourtant, fin 1998, « le total des bonus pétroliers offerts par les trois chefs de file des blocs 31 à 33, BP, Exxon et Elf, approche déjà le milliard de \$ – sans compter les opérateurs associés... Chevron atteint 25,5 Mt/an sur le seul bloc 0, au Cabinda. Mais le système bancaire est à genoux et le déficit budgétaire béant » (LDC, 17/12/1998)<sup>36</sup>. De plus, la dette publique des Etats est un bon prétexte, afin de renforcer la libéralisation du pays, grâce aux plans d'ajustements structurels.

**Les prélèvements illégaux de fonds par des intermédiaires nuit au remboursement des dettes publiques.** Par exemple en Angola, plus ce pays rembourse ses dettes et plus sa dette s'accroît, car l'argent ne parvient jamais aux créanciers russes, que l'Etat doit rembourser. La société suisse Glencore et la banque française Paribas (chef de file d'un pool d'une dizaine de banques dont la BNP, Worms, la Banque populaire...) (LDC, 14/12/2000)<sup>37</sup> sont au cœur du système de prêts gagés sur le pétrole futur de l'Angola, à des taux extrêmement élevés. Au printemps 2000, Glencore a encore levé 3 milliards de dollars de prêts gagés à l'Angola, avec des banques comme Paribas, la Société générale, la Dresdner Bank Luxembourg, etc. Or, comme Paribas, la Dresdner Bank est l'un des pivots du conseil d'administration de Clearstream (LDC, 8/6/2000)<sup>38</sup>.

Rappelons par ailleurs, « que le taux global des commissions sur l'Angola atteint les 40 ou 50 %. Autrement dit, sans préjuger de l'utilité des projets mis en œuvre à crédit, on sait dès le départ que le débiteur ultime, le peuple angolais, est spolié de près de la moitié de ce qui a été emprunté en son nom (...). Au printemps 2000, Glencore avait encore levé 3 milliards de dollars de prêts gagés à l'Angola, avec des banques comme Paribas et la Société générale (Verschave, 2001 : 174-175).

**Le FMI et de la Banque Mondiale portent une part de responsabilité dans les détournements de fonds.** Dans son livre « La grande désillusion », Joseph Stiglitz dénonce la responsabilité du FMI et du Trésor américain qui ont soutenu, conseillé et orienté les bureaucrates russes convertis au capitalisme, notamment le président Boris Eltsine. « Quand la crise frappa, le FMI prit la direction des opérations et il demanda à la Banque mondiale de contribuer au sauvetage » pour 22,6 milliards de dollars. La Banque mondiale subissait une pression politique énorme de l'administration Clinton qui voulait absolument qu'elle prête à la Russie<sup>39</sup>.

Si l'on s'en tient aux chiffres de Rosa Mendès, 84 % du remboursement de la dette de l'Angola envers la Russie se sont évaporés ! Ainsi le milliard de dollars déjà remboursé ne se retrouve pas, pour la plus grande part, dans les caisses de l'Etat Russe (Verschave, 2001 : 170- 171). Cette est donc venu enrichir les poches des vendeurs d'armes, des intermédiaires et des politiques en Angola, en France (Pasqua) et sans doute en Russie.

Or, Joseph Stiglitz Stiglitz, prix nobel d'économie en 2001 et ex-président économique de la Banque Mondiale ajoute que la direction de la Banque mondiale lui a interdit de rencontrer l'inspecteur général de la Douma en visite à Washington qui dénonçait déjà à l'époque l'ampleur de la corruption. "A

---

<sup>35</sup> BEAU Nicolas, *Le milliard de dollars introuvable de l'affaire Falcone*, *Le Canard enchaîné*, 14/03/2001, (Verschave, 2001 : 171).

<sup>36</sup> LDC, *Angola. Entre le FMI et les "préfis"...* 17/12/1998.

<sup>37</sup> LDC, *France : "Affaires africaines"*, 14/12/2000.

<sup>38</sup> LDC, *Glencore, 3 milliards \$ de crédits syndiqués*, 08/06/2000.

<sup>39</sup> STIGLITZ, Joseph E. 2002, *La Grande désillusion*, Fayard, Paris, 324 p, p. 71.

la Banque mondiale, on m'avait donné l'instruction de ne pas le rencontrer : on avait peur que nous soyons convaincus par ses propos". Stiglitz affirme qu'au FMI, lors de la signature d'un prêt, officiellement, la "cérémonie" était la signature d'une lettre d'accord, or, ses termes sont dictés par le FMI mais, par artifice, on fait comme si la "lettre d'intention" venait du gouvernement concerné !". Il explique que la première étape du plan de prêt au PED, relève de la « subordination » selon ses propres mots. Cela consiste à faire pression sur les gouvernements des PED afin qu'ils privatisent leurs entreprises publiques en les vendant à des prix ridiculement bas. En échange, ils ont la possibilité de recevoir une commission de 10% sur un compte en Suisse, versé par l'entreprise du Nord qui rachètera celle du Sud. Stiglitz reprend à nouveau pour exemple de ce mécanisme de subordination illégal, la liquidation du patrimoine de l'Etat russe en 1995 (Stiglitz, 2003)<sup>40</sup>. Ainsi, l'on observe une collusion entre la Banque Mondiale, ses Etats membres les plus influents, les dirigeants des PED, les banques et les entreprises privées du Nord, au détriment des peuples des PED. Si la Banque Mondiale et le FMI, n'accomplissent pas d'action illégale, ils en sont complices car ils connaissent le mécanisme de corruption et poussent dans cette direction, en forçant la main aux gouvernements du Sud.

Selon Laura Ramos, « on estime que la corruption augmente en moyenne, de 20 à 30 % le coût des marchandises acquises », or « on estime qu'une commission légitime ne dépasse pas la valeur de 2 à 3 % du coût total du projet » (Ramos, 2008, 92 et 94)<sup>41</sup> Tandis que les communautés internationales exigent des PED l'éradication de la pauvreté comme condition de nouveaux prêts, les banques du Nord et les organisations internationales dirigées par les pays du G8, tels le FMI et la Banque Mondiale sont au cœur de ces pratiques illégales.

#### **Les banques (privées, FMI et BM) ont une part de la responsabilité des dettes de corruption.**

« Ces dettes également qualifiées d'illégitimes s'accumulent en conséquence d'actes de corruption, parce que les fonds empruntés par les Etats sont directement déviés vers les comptes personnels de gouvernement » (Ramos, 2008, 87), ou en échange de services divers rendus par exemple à des intermédiaires au service d'une entreprise transnationale et qui viennent augmenter la dette extérieure des pays endettés.

« Souvent les banques qui reçoivent les prêts illégaux sont complices de ces manœuvres parce qu'en général ce sont elles qui financent la corruption » (...) et « qui octroient le prêt à l'origine de l'acte de corruption et qui gonflent la dette extérieure que paieront le peuple du Sud concerné » (Ramos, 2008, 89).

Fin 2002, une enquête du département du Trésor des Etats-Unis sur le dictateur chilien, Augusto Pinochet, révéla qu'au moins pendant huit années, la Banque Riggs, aux États-Unis avait caché l'existence de comptes bancaires à son nom avec des dépôts de 4 à 8 millions de \$. Et aussi qu'elle avait participé à la création de deux entreprises fantômes, appartenant au dictateur, dans le paradis fiscal des Bahamas, pour cacher des comptes ouverts dans des banques de Washington notamment. Cet argent a sans doute été détourné par Pinochet et a accru la dette extérieure du pays qui a quintuplé durant sa période au pouvoir (Ramos, 2008, 90-91).

**La Banque Mondiale est un instrument de la domination du G8.** A la Banque mondiale, le pouvoir est attribué de manière censitaire. C'est-à-dire qu'il est proportionnel aux montants des prêts accordés. C'est pourquoi, elle suit leurs intérêts en priorité, qui luttent en son sein pour garder la main, même si les Etats-Unis tiennent une position dominante, suivis par les plus riches membres du G8. Bien que le message politique de la Banque mondiale à généralement pour origine le gouvernement des Etats-Unis, parfois, certains de ces alliés tel la France peuvent avoir

---

<sup>40</sup> STIGLITZ Joseph, 2003, « le détournement des nouveaux capitalistes russes », Université de Buenos Aires, in Ramos, 2008.

<sup>41</sup> RAMOS Laura, « Dette illégitime en fonction de la destination des fonds », in CADTM (Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde), *Les crimes de la dettes*, Syllepse, CADTM, 2008.

leur mot à dire. En janvier 2006, Wolfowitz, le président de la Banque mondiale a finalement décidé de suspendre les fonds alloués au Tchad. Afin de faire pression sur le gouvernement tchadien au sujet de la modification de la loi sur la gestion des revenus pétroliers. En Effet la Banque Mondiale rappelle à ce propos l'utilisation d'une partie des 17 milliards de bonus pétroliers pour financer la guerre au Nord contre le Mouvement pour la démocratie et la justice au Tchad (MDJT) de feu Youssouf Togoïmi, en 2001.

Cependant quelques mois après la Banque mondiale a été contrainte de revenir sur sa décision de suspension des fonds. Selon Panapress, un organisme de presse tchadienne, il semblerait que cela fasse partie « d'un effort concerté de l'Occident pour soutenir le gouvernement en face d'un mouvement rebelle croissant qui serait soutenu par le gouvernement du Soudan voisin pas si favorable aux Occidentaux. Le Soudan a impliqué la Chine, plutôt que des sociétés occidentales, dans l'exploitation de ses champs pétrolifères et un nouveau régime à la manière Soudan au Tchad mettrait en péril l'oléoduc Tchad-Cameroun et pénaliserait les firmes occidentales possédant des investissements dans le pays. Cela signifie qu'un changement de régime pourrait conduire à la perte de l'accès au pétrole que le Tchad produit, malgré sa quantité infime» or sur le marché mondial du pétrole, la demande est déjà plus forte que l'offre (Panapress, 17 janvier 2006).

***L'Etat de droit à la Banque Mondiale, est-il une condition oubliée de la démocratie ?*** En août 1999, éclate le "Kremlingate". Il s'avère que tous les comptes concernés par ce scandale ont été ouverts dans cinq banques new-yorkaises. Les enquêteurs pensent que la Menatep fut le "point d'origine principal de l'argent blanchi" (Rousselot, 31/08/1999)<sup>42</sup>. « *Arcadi Gaydamac a des liens étroits avec cette banque* » Menatep (Smith, 13/01/2001)<sup>43</sup>.

Après la chute du mur de Berlin, la société Glencore a gagné des milliards de francs suisses sur le pétrole de l'ex-URSS, en association avec Menatep, la banque russe au cœur du "Kremlingate"

« *Plusieurs grands groupes angolais ont leurs comptes à la Bank of New York qui est accusée par le FBI d'avoir "recyclé" 10 milliards \$ d'argent russe. [...] Des sociétés liées à Menatep ont aussi opéré dans les circuits de financement du pétrole angolais* » (LDC, 30/09/1999)<sup>44</sup>.

En Russie, la mafia captait l'essentiel des prêts du FMI, elle a "recyclé" 10 milliards de dollars d'aide internationale, elle s'est même permise, avec cet argent, de circonvenir l'une des plus vieilles banques américaines, la Bank of New York (Verschave, 2001 : 140). Le FMI est généralement conscient des détournements de l'aide public au développement et il laisse faire, explique Stiglitz qui a travaillé à la Banque Mondiale (Stiglitz, 2002).

Selon le quotidien américain *USA Today* du 26 août 1999, citant des responsables américains, britanniques et russes, le Kremlingate représente un total de 15 milliards de dollars qui auraient été détournés lors d'opérations complexes impliquant des proches de Boris Eltsine et une série de membres de ses gouvernements successifs (une douzaine).

Depuis lors ont été publiés, par *Le Parisien* du 23 mars 2001, des documents de la DGSE – une autre bête noire de Gaydamak – décrivant une chaîne d'« opérations de blanchiment ». Le pétrole angolais est fourni en compensation des achats d'armes russe, par l'entremise de Paribas et serait « *revendu sous l'étiquette brut russe par Brenco* », avec l'assistance de Glencore (Verschave, 2001 : 142). Glencore a gagné des milliards sur le pétrole russe, de concert avec les héritiers de la nomenklatura soviétique. L'immense bradage des hydrocarbures est l'une des causes de la faillite de la Russie. Le même groupe d'héritiers sans scrupules a aussi dilapidé l'arsenal de l'Armée rouge, les

---

<sup>42</sup> ROUSSELOT Fabrice, *L'écheveau qui vaudrait 15 milliards*, *Libération*, 31/08/1999.

<sup>43</sup> SMITH Stephen, *Tripatouillages franco-russes pour armer l'Angola*, *Libération*, 11/12/1996. L'implication de Menatep dans l'opération "Dettes russe" de Gaydamak est confirmée par *Le Canard enchaîné (Un homme bien sous toutes latitudes*, 01/10/1997).

<sup>44</sup> LDC, *Angola : Une affaire "franco-russe" ?*, 30/09/1999.

énormes stocks d'aluminium, d'engrais, etc. avec des profits astronomiques, mais aussi les créances du pays et les milliards de dollars du FMI (Gattegno, 2000)<sup>45</sup>.

Une part de ces flux (pétrole, armes, dettes) a pu être brassée entre la Bank of New York et les recettes du pétrole angolais, grâce à la gestion parfaitement occulte du régime de Luanda. Pierre Falcone est constamment en affaires avec Glencore et Paribas – entre lesquels Jean-Didier Maille a fait la navette. Arkadi Gaidamak et son associé français Pierre Falcone ont assuré, depuis 1993, la fourniture d'armements (ou "matériel létal") aux Forces armées angolaises. Ainsi, 84 % des créances russes ont disparu ! L'Angola a commencé à payer le solde, par tranches de 40 millions de dollars : déjà 1 milliard de dollars (7 milliards FF). Or cet argent s'est lui aussi volatilisé ! (Mendes, 2000)<sup>46</sup>.

Au Tchad, la banque Mondiale s'est encore illustrée pour son manque d'attention portée au détournement de fonds et aux droits de l'homme. La construction d'un oléoduc a été fortement soutenue par les autorités tchadiennes et camerounaises car le contrat prévoit que, sur une période de 30 ans, le Tchad (où se trouve le champ pétrolier) recevra 2,5 milliards de dollars et le Cameroun, 500 millions. «*Pour les Etats-Unis, le projet tchadien représente une importante source de pétrole à côté du Moyen Orient et donc, par l'intermédiaire d'Exxon, une autre façon de s'installer en Afrique*» (The Wall Street Journal, 26 juin 2003). Ces entreprises ont fait appel à des financements publics, or la Banque Mondiale a pour mission de financer des programmes de lutte contre la pauvreté des populations et se consacrer à des programmes qui répondent aux réels besoins de la population. Pour remédier à ce problème il était prévu, qu'en échange de son prêt, la Banque mondiale exige donc que les bénéfices servent à améliorer les conditions de vie de la population tchadienne, l'une des plus pauvres du monde. La loi 001 fixe une clef de répartition de la maigre part des revenus pétroliers perçus par le Tchad. "Dix pour cent sont bloqués sur un compte de la Citibank à Londres pour les générations futures. Le reste est affecté à 80% à des secteurs prioritaires comme la santé, l'éducation ou les infrastructures. Un comité réunissant des membres de l'administration mais aussi de la société civile sélectionne les projets. Quinze pour cent des fonds atterrit directement dans les caisses de l'Etat et 5% sert au développement de la région de Doba" (Petite 2006)<sup>47</sup>. Or un fond spécial du même type, théoriquement destiné à financer des projets de réduction de la pauvreté avait déjà été mis en place au Lesotho par la Banque mondiale. Il était financé par les revenus de l'exportation de l'eau. Cela a été un échec: les populations n'en n'ont pas bénéficié et l'argent a été utilisé à des fins personnelles (Agir Ici, 1997).

Dès l'origine du projet, au milieu des années 1990, de nombreuses organisations écologistes, de défense des Droits de l'Homme et de solidarité internationale (Agir Ici, CADTM...) avaient alerté l'opinion publique et la Banque mondiale sur les dangers d'un tel projet. Néanmoins, cette dernière a accordé sa confiance au gouvernement Tchadien, dont les dirigeants avaient déjà eux-mêmes commis des détournements d'argent et plus encore. La Banque Mondiale traite normalement avec Idriss Déby et la France l'a reçu après que celui-ci ait participé et commandité des actes contraires aux droits de l'homme. Dans la lettre du mois d'Agir ensemble pour les Droits de l'Homme, (11/1994), l'Association Tchadienne pour la Promotion des Droits de l'Homme (ATPDH) «recense entre avril 1993 et octobre 1994, 754 tués, 453 blessés et 85 disparus. Dans 90% des cas, il s'agit d'exactions ou de massacres commis par la Garde Présidentielle : 100 morts par exemple lors d'une manifestation de prière le 8 août 1993 sur une place de N'Djaména».

**Les dettes d'élites représentent le coût de la mauvaise gestion et des intérêts de classe.** La « dette illégitime qui s'accumule suite aux emprunts de l'Etat pour le bénéfice d'une minorité de la

---

<sup>45</sup> GATTEGNO Hervé, *De Londres, Arcadi Gaydamak défie les juges français*, Le Monde, 09/12/2000.

<sup>46</sup> MENDES Pedro Rosa, MILHAZES Jose, *Ligações perigosas de Luanda a Russia e ao "Kremlingate"* (Liaisons dangereuses de Luanda à la Russie et au "Kremlingate"), *Publico* du 14/01/2000, in (Verschave, 2001 : 130 et 170).

<sup>47</sup> PETITE Simon, *La Banque mondiale punit le Tchad pour avoir changé les règles du jeu pétrolier*, Le courrier, Genève, Samedi 07 Janvier 2006

population et de groupes économiques locaux ou étrangers » telle l'entreprise Texaco en Equateur (Ramos, 2008, 101). La socialisation des dettes privées participe de cette dette des élites. Ferdinand Marcos a vendu des entreprises d'Etat aux Philippines à ses amis, puis ses entreprises revinrent ensuite dans le giron de l'Etat avec une dette très importante. Marcos se retira ensuite en Autriche et laissa les banques publiques du pays rembourser cette dette (Adams, 1993, in Ramos, 2008, 107)

## D-LA DETTE: INSTRUMENT DE DOMINATION SUR LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

**Le Franc-CFA contribue à la domination africaine.** La politique monétaire permet de jouer sur les importations et exportations. C'est un outil fondamental de la souveraineté, comme l'est l'indépendance militaire par exemple. Or, les Etats africains n'ont pas cette liberté d'action et donc cette indépendance économique et politique. La Banque de France et maintenant la Banque centrale européenne avec l'euro ont décidé des dévaluations et du moment où elles ont eu lieu (1994 pour la dernière). Un gouverneur de la Banque de France dispose du droit de veto, sur les politiques de la Banque Centrale africaine francophone en matière monétaire. L'Afrique francophone est donc ainsi dépossédée de sa souveraineté monétaire et donc économique.

**La dette des PED sont un instrument d'enrichissement des pays industrialisés.** Contrairement à ce que l'opinion publique pense généralement, les flux financiers les plus importants vont donc du Sud vers le Nord. C'est finalement les plus pauvres qui aident les plus riches. En 2002, les flux (transferts des ressources -dons et prêts- du Sud vers les Nord) représentaient 200 milliards \$ en 2002<sup>48</sup>. En 2004, tandis que l'aide publique au développement de l'OCDE pour les PED s'élevait à 78 milliards \$, le service de la dette extérieure des PED représentait 374 milliards \$ par conséquent, les flux financiers allant du Sud vers le Nord étaient 4,7 fois supérieurs aux flux allant du Nord vers le Sud (Banque Mondiale, 2005)<sup>49</sup> En 2003, l'APD l'élevait à 54 Mds \$ et le remboursement à 436 Mds, soit 8 fois plus (Ziegler, 2005)<sup>50</sup>.

**La dette gérée par la Banque mondiale est parfois illégale.** "Au moment de l'indépendance du Gabon en 1960, la Banque Mondiale a transféré à ce pays les dettes précédemment contractées par la France pour la colonisation du Gabon, ce qui est en violation complète des règles du droit international. Depuis, la mainmise des dirigeants français sur l'économie gabonaise ne s'est jamais démentie : Omar Bongo en est avant tout le garant. Une dette constituée dans ces conditions est illégitime et n'a pas à être remboursée" (Toussaint, 2006).

**Les narcodollars permettent de rembourser la dette publique.** De nombreux pays considérés comme les bons élèves du FMI et de la Banque Mondiale n'ont vraisemblablement réussi à équilibrer leur économie que grâce à la production et à la vente de la drogue. Concernant la Bolivie par exemple, selon Patrick PIRO «aucun économiste n'est dupe de ce miracle, c'est bien grâce à la coca et à la cocaïne que le pays n'a pas volé en éclat. Le trafic de la drogue a donné au pays des devises nécessaires au paiement de la dette. Il a aussi permis d'éviter une explosion sociale, en offrant des emplois à des dizaines de milliers de chômeurs » (Piro, 1994 : 8)

---

<sup>48</sup> MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DES FINANCES, 2003, Rapport au Parlement sur les activités du FMI et de la Banque Mondiale, juillet 2002, juin 2003, Paris.

<sup>49</sup> BANQUE MONDIALE, Global Development Finance, 2005.

<sup>50</sup> ZIEGLER Jean, 2005, *L'empire de la Honte*, Ed. Fayard.

Les dirigeants des pays de l'OCDE sont informés de cette réalité. Mais le service de la dette reste apparemment prioritaire pour eux, par rapport à la mise en oeuvre de leur déclaration visant à lutter contre le développement du marché de la drogue et à son blanchiment dans des paradis fiscaux.

**La COFACE assure les risques des entreprises françaises des entreprises investissant à l'étranger.** Elle permet une privatisation des gains et la mutualisation des pertes. Or, *"l'Etat français qui engage chaque année 9,2 milliards E d'argent public au travers de la COFACE (dont une grande partie de l'APD), a ainsi payé plus de 15 milliards E en 20 ans pour couvrir les déficits de cette agence, sans que personne n'ait vérifié l'efficacité des contrats passés"* (Brun, 1998).

**Les dettes de développement et le coût des projets dit « éléphants blancs » plombe les PED.** « Les dette de développement « sont des dettes contractées pour réaliser des projets de développement qui ont échoué ou dont les conséquences humaines ou environnementales se sont révélées néfastes à cause d'un manque d'études préalables » (Ramos, 2008 : 108). C'est-à-dire ce que l'on qualifie parfois « d'éléphant blanc », de grands projets qui bénéficient au gouvernement et à l'entreprise privée, mais pas aux populations. Par exemple, les hôpitaux high tech, où l'Etat n'a pas prévu le financement des salaires et de la maintenance et qui sont laissés à l'abandon.

C'est aussi le cas de d'Africa ONE, un projet de 2 milliards de dollars mis en place dans le cadre d'un partenariat AT&T - UIT - opérateurs privés et États africains, qui a complètement échoué, engloutissant des dizaines de millions de dollars. De même, WorldCom, véritable effigie néolibérale devenu premier opérateur mondial en capitalisation boursière et grand prédateur des opérateurs de télécommunications et qui a causé la plus grande faillite de l'histoire des USA et le plus grand détournement financier jamais enregistré, plus de 11 milliards de dollars (Fullsack, février 2005)<sup>51</sup>.

**Les transnationales prennent parfois les commandes des Etats grâce à la gestion de la dette publique.** Par exemple, l'été 1994, Lissouba, le président du Congo-B confie à Elf la responsabilité de gérer la dette pétrolière du pays. On observe un totale manque d'indépendance de l'Etat. En effet, Elf devient ainsi à la fois client de l'Etat et gestionnaire de son budget. (Verschave, 2001 : 44). Une entreprise capitaliste privée a ainsi mis la main sur un Etat.

L'association Survie (2006) a ainsi proposé plusieurs propositions pour démocratiser la coopération française, tel que réaliser un audit sur l'aide publique au développement, contrôler et rendre plus transparente la coopération française et intégrer la société civile dans les politiques bilatérales de coopération.

## CONCLUSION

Il existe une bonne dette et une mauvaise Dette. Cette dernière permet aux puissances financières d'asseoir leur puissance économique sur les Etats et sur les peuples. Tandis que la bonne dette, permet de relancer l'économie et de créer des emplois, grâce une croissance qualitative. C'est-à-dire la création de richesses issues d'un production sociale, culturelle, ne créant pas ou minimisant, son impact sur l'environnement (sans dette carbone et sans dette écologique).

**La dette est donc un instrument au service de la domination des Etats et de leurs peuples** par le capitalisme financier (Banquiers, actionnaires, Investisseurs institutionnels (Zinzin rassemblant

---

<sup>51</sup> FULLSACK Jean-Louis, Prepcom 2 de Genève - février 2005 -, in *Les télécoms, entre bien public et marchandise*, coordonné par BPEM et CSDPTT, coordonné par Djilali Benamrane, Editions Charles Léopold Mayer, Paris, novembre 2005.



les actions des grandes fortunes), fonds de pension...). Quatre mécanismes principaux expliquent la croissance de la dette (avec un chiffre pour l'année 2010<sup>52</sup> et un budget de l'Etat de 319 Mds E)<sup>53</sup>:

**- La baisse des prélèvements :**

- fiscaux (niches fiscales, impôts sur le revenu, sur les grandes fortunes... (113 Mds en 2010)
- et des cotisations sociales (environ 30 milliards d'exonération en 2010).

**- L'interdiction aux banques centrales (publiques) de prêter aux Etats** (depuis 1973 en France) :

- qui permet de privatiser les gains liés aux prêts sur la création monétaire
- et d'engranger les bénéfices grâce à des taux d'intérêts croissants et parfois insoutenables des obligations d'Etats lancées par ces derniers pour financer leurs emprunts et rembourser ceux d'avant.

**- La fuite de la fiscalité, liée à :**

- l'évasion fiscale via les paradis fiscaux (40 Mds)
- et la fraude fiscale (18 Mds)

**- La croissance de la spéculation**, qui enrichit les financiers au détriment de l'économie réelle et la déstabilisent. Elle est renforcée par la dérégulation du capitalisme financier, dans le cadre des politiques libérales (libéralisation du marché des changes, des taux d'intérêts, des capitaux, des produits financiers risqués...).

En conclusion sur un budget de 319 Mds en 2010, l'Etat français, accuse un déficit de 110 Mds, alors que dans le même temps il subit un manque à gagner de 150 Mds E. Il s'agit donc bien d'un choix politique : assécher les finances de l'Etat, pour le privatiser au maximum, au profit des intérêts capitalistes<sup>54</sup>. Ceux-ci non seulement s'enrichissent via la dette, mais rachètent ainsi, peu à peu tous les services publics de l'Etat (santé, éducation, transports...) afin de générer de nouvelles sources de profits au service de leurs intérêts privés.

***Les solutions pour sortir du piège de la dette (a court et moyen terme)***

**1) Autoriser de nouveau les banques centrales (publiques) à prêter aux Etats.**

**- Obliger la BCE à prêter directement aux Etats** en difficulté et annuler la partie illégitime de leurs dettes sur la base d'**audits citoyens**. Mais en cas de refus dans l'immédiat, des solutions nationales existent, sans quitter l'UE ni l'euro. Elle consiste, en France par exemple, à «réquisitionner» la Banque de France pour une période temporaire afin qu'elle crédite le Trésor Public.

**- Socialiser les banques** ou les nationaliser/démocratiser pour les mettre en dehors de tout pouvoir d'actionnaires privés. La monnaie et le crédit comme biens publics.

**2) Une réforme fiscale** réduisant fortement les écarts de revenu et de patrimoine, par le bas et par le haut (100 Mds E/an), de même qu'un accroissement des impôts des grandes entreprises.

**3) Une taxation des transactions financières** en commençant par l'UE. On y vient, pas assez vite

**4) La limitation de la spéculation financière, soit par :**

**- L'interdiction des produits financiers à risques** systémiques ou revenant à faire des paris sur les cours de biens essentiels ou sur les pertes d'autrui.

**- Une séparation des banques d'affaires et des banques de dépôt.**

**- Contrôle des mouvements de capitaux**

**- En supprimant les bourses** et en revenant aux simples financements par les banques, comme l'a proposé F. Lordon.

---

<sup>52</sup> SUD Solidaires : Il est ou le déficit ?, [http://www.solidaires.org/IMG/pdf/solidaires\\_52\\_A3double\\_couleur.pdf](http://www.solidaires.org/IMG/pdf/solidaires_52_A3double_couleur.pdf), 2011.

<sup>53</sup> LE NOUVEL OBSERVATEUR, Les principaux chiffres du budget 2011, <http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20100929.OBS0542/les-principaux-chiffres-du-budget-2011.html>

<sup>54</sup> SUD Solidaires : Il est ou le déficit ?, [http://www.solidaires.org/IMG/pdf/solidaires\\_52\\_A3double\\_couleur.pdf](http://www.solidaires.org/IMG/pdf/solidaires_52_A3double_couleur.pdf), 2011.

- 5) En finir avec les paradis fiscaux** en s'appuyant au départ sur la reprise en main des banques nationales et européennes
- 6) Une politique de partage du travail** (décent) et de **création d'emplois d'utilité écologique et sociale** mettant fin aux impacts sociaux délétères du chômage<sup>55</sup> .

---

<sup>55</sup> A l'exception de celle de F. Lordon, les propositions sont tirées du texte de Jean GADREY Jean, La crise de la dette publique et ses solutions, <http://alternatives-economiques.fr/blogs/gadrey/2011/12/11/la-crise-de-la-dette-publique-et-ses-solutions-version-2-plus-une-page-de-notes/>, décembre 2011.